

*Je souhaite en premier lieu remercier pour sa présence toujours fidèle notre députée Véronique Louwagie
Excuser l'absence de notre maire que des petits soucis de santé empêchent d'être présent aujourd'hui,
et accueillir à sa place Pascal Gueugnon, 1^{er} adjoint en charge de très nombreux dossiers dont celui du
Patrimoine qu'il connaît bien et qui nous fait le plaisir d'être membre de notre association,
enfin vous remercier tous pour votre présence fidèle et chaleureuse.*

Rapport moral de l'année du cinquantenaire. (AG du 12 Mars 2022)

Nous déplorions en Mars dernier les conditions sanitaires qui ne nous avaient pas permis de préparer le 50^{ième} anniversaire de notre association créée en 1971.

L'année 2021 n'aura pas été meilleure puisque les conditions sanitaires ne se sont toujours pas améliorées. Après avoir perdu en 2020 notre cher président Claude Bigot, en cette année 2021 nous avons eu le regret de dire un dernier adieu à Hélène Jaulme qui présida notre association quarante années durant. Vous trouverez dans notre dernier bulletin, page 5, un rappel de son engagement extraordinaire pour notre association et pour le patrimoine aiglon. Souvenons-nous que si elle fut notre présidente, elle fut également vice-présidente des « Amis de la Comtesse de Ségur » et de « Culture et Patrimoine en Pays d'Ouche » aux côtés de Michel Ventillard et de Jean-Luc Lebreton.

Nous remercions la mairie qui nous permet de tenir notre Assemblée Générale en salon d'honneur de l'hôtel de ville Nous prenons cette faveur comme un remerciement pour souligner le travail que notre association réalise pour la sauvegarde et la défense du patrimoine de L'Aigle.

C'est ici même que Hélène Jaulme, en Septembre 1970 posait, avec une trentaine d'amis, les premières pierres de « l'Association du Amis du Vieux L'Aigle » qui deviendra en Novembre 1971 lors de sa 1^{ère} AG, toujours ici, « l'association des Amis de L'Aigle ».

Vous trouverez en page 5 du nouveau bulletin un rappel de quelques unes des actions menées par notre association durant ces 50 ans. Rappelons à ce titre les 2 souscriptions que notre association a initié aux côtés de la Fondation du Patrimoine afin de financer la restauration des 9 tableaux, des 2 retables et du maître autel de l'église Saint Jean, en soutien aux travaux que la municipalité réalise sur cette église. C'est, à ce jour, plus de 27.000 euros qui ont été collectés pour restaurer ces œuvres d'art. Si notre association a réalisé cet exploit, on ne le doit qu'à la mobilisation de tous les particuliers, les mécènes, les associations et les fondations, et même le journal Ouest France ... qu'ils en soient tous remerciés encore une fois.

Les voûtes et les décors peints de cette église seront restaurés sur 2022 et 2023 selon l'option suggérée par Daniel Lefèvre, retenue par la Drac et par notre association puisque notre avis a été sollicité par la mairie.

Outre la restauration de Saint Jean et de Saint Martin, dont les travaux démarrent cette année, signalons aussi que la ville s'est engagée dans une démarche patrimoniale globale en signant avec la Fondation du Patrimoine une convention pour aider les propriétaires privés qui souhaitent restaurer leurs demeures dans une démarche respectueuse de l'architecture locale et de ses matériaux, afin de les valoriser mais aussi de participer ainsi à l'attractivité de notre ville.

Mais, malgré nos efforts, nous avons eu moins de chance pour l'aménagement de la place de Verdun. Nous avons demandé plusieurs rendez-vous avec la municipalité, puis avec le président de la Communauté de Communes, ainsi qu'avec l'Architecte des Bâtiments de France, au cours desquels nous avons pu exprimer nos réserves relatives à l'esthétique du bâtiment, à l'aménagement de ses abords ainsi qu'au remplacement du mobilier urbain. Il nous a même été répondu par l'un d'eux qu'il trouvait le bâtiment laid et mal situé ! Malheureusement nous n'avons pas réussi à nous faire entendre et de nombreux choix, notamment pour l'aménagement de la place de Verdun, sont désolants.

Nous avons dû nous contenter de la promesse d'être associés en amont des futurs aménagements urbains afin de pouvoir émettre d'éventuelles propositions pour mieux respecter l'existant, aider à leur intégration et valoriser notre patrimoine dans le but d'optimiser le plaisir d'habiter notre ville et d'en améliorer son attractivité touristique.

C'est ainsi que nous avons à nouveau sollicité le président de la CDC pour le projet de réaménagement de la façade de l'immeuble de la place de l'Europe qui va bientôt abriter les bureaux de la CDC. Ma petite

expérience dans ce domaine nous fait craindre le pire. En effet s'il est normal que les architectes marquent leur signature par une touche personnelle dans l'esthétique, ou une technique spécifique, lors de la création d'un immeuble, c'est encore plus vrai quand il n'est question que d'un décor de façade. À défaut d'un cahier des charges précis, mais suffisamment souple pour autoriser la créativité, il se doit d'être cadré pour respecter une volonté de sauvegarder notre patrimoine et l'harmonie de notre cœur de ville.

Rénover avec talent c'est respecter l'existant pour le valoriser, c'est respecter les habitants qui vivront avec, c'est respecter l'avenir pour que son travail perdure agréablement et ne soit pas imposé voire subi.

Ce n'est pas non plus pasticher le passé.

Rénover avec talent, créer avec talent c'est concevoir le patrimoine de demain.

Nous tenterons une fois de plus de faire entendre cette voie de valorisation patrimoniale.

L'expérience nous a habitué à beaucoup de promesses, mais rarement suivies d'effets.

Parmi nos autres engagements, je citerais encore notre attachement pour celui qui est encore notre cinéma actuel, L'Aiglon.

Il sera fermé par les commissions de sécurité dès l'ouverture du nouveau complexe, mais que deviendra t'il ?

Sera-t-il conservé ou rasé comme certains le disent ?

Il faut savoir que ce bâtiment est cher à tous les aiglons pour les souvenirs qui s'y rattachent, mais aussi parce que cette salle est belle, son acoustique est parfaite, elle est unanimement aimée par tous les artistes qui s'y sont produits. C'est aujourd'hui, en France, une des dernières salles de cette période et de cette qualité encore conservée en activité. Pour en avoir déjà parlé avec plusieurs responsables, dépendant du Ministère de la Culture, elle mériterait d'être même d'être classée. Parmi ses très nombreux défenseurs, monsieur Daniel Lefèvre lui-même est prêt à nous y aider. Nous nous battons pour la défendre.

Nombre d'entre nous regrettent la disparition de l'ancienne salle des fêtes de la place de l'Europe. Construction soignée, élégante et valorisante pour notre cœur de ville, d'un autre style mais pourtant elle était parfaitement en harmonie avec deux bâtiments voisins la Poste et la Caisse d'Épargne. Sa conception s'est trouvée dépassée, il me semble qu'elle a brûlé, mais sa reconversion en aurait été facile et sa présence agréable.

Nous ne regrettons pas la démolition de la salle de Verdun, cet ancien hangar était plutôt disgracieux, par contre il était nécessaire et indispensable pour la grande majorité des spectacles, réunions et conférences qui, pour leur grande majorité, ne pourront pas se tenir dans le nouveau complexe cinéma. En ce sens c'est une perte énorme pour la vie associative et festive de notre ville, que la salle Michaux ne peut en aucun cas satisfaire, d'où la nécessité absolue de garder la salle de L'Aiglon restaurée.

Nous suivrons ce dossier de très près et nous vous en tiendrons informés.

Rapidement, quelques autres actions en cours :

1/ Les nouvelles plaques de rues. Nous avons proposé à la municipalité un prototype pour remplacer nos plaques impersonnelles et anonymes.

Prenons l'exemple de celle du « Quai Catel » elle ne précise ni ce qu'est Catel, un homme ? mais si oui, alors qui est il ? qu'a t'il fait ? est il né à L'Aigle, à quelle période a t'il vécu, etc ... Le patrimoine joue de nombreux rôles culturels pour une cité.

Nous nous sommes engagés à en financer 2 par an, dès que la mairie voudra nous répondre nous ferons réaliser les 2 premières.

2/ À propos de Charles Simon Catel précisément. Il a des admirateurs dans le monde entier puisqu'il est souvent joué au Japon et aux USA notamment, mais rarement en France et jamais à L'Aigle ! On trouve encore ses œuvres dans les bacs de la FNAC par exemple... au rayon classique !

La sépulture de ce compositeur se trouve au cimetière de Montmartre à Paris, où il repose aux côtés de Bernard Sarrette, connu notamment pour avoir fondé le Conservatoire de Paris. Or l'un de ses admirateurs nous a signalé que sa pierre tombale est en péril. Il pensait que notre ville aurait à cœur d'entretenir la mémoire d'un de ses enfants. Là encore, nous avons repris ce dossier, et procédons aux recherches

nécessaires afin de rentrer en contact avec la descendance de Bernard Sarrette, titulaire de la concession, seule façon qui nous permettrait d'intervenir sur l'entretien de cette tombe. L'équipe de généalogie de l'UIA nous aide dans ces recherches.

Je m'arrête là mais notre association travaille encore sur de nombreux autres dossiers dont nous aurons l'occasion de reparler.

Ces derniers temps, nous entendons beaucoup d'associations qui déplorent la baisse de leur activité et l'éloignement de leurs membres. Nous avons la chance d'avoir une association très vivante. Nous sommes très heureux de pouvoir accueillir régulièrement de nouveaux amis qui compensent largement une érosion malheureusement naturelle. Plusieurs d'entre eux, dont certains s'étaient d'ailleurs inscrits au Forum du 4 Septembre, ont eu le plaisir de participer à notre unique mais magnifique sortie de cette année 2021, le 10 Octobre dernier.

Cette année donc, notre bureau et notre Conseil d'administration continueront de travailler sur de nombreux projets... si les contraintes sanitaires nous permettent de les réaliser. Notre site informatique réactualisé et un mail d'information périodique vous en informeront régulièrement. Saviez-vous que notre site reçoit beaucoup de visiteurs, une cinquantaine en moyenne par jour, avec des pointes jusqu'à 1000 !

Je terminerais enfin en disant que notre association est fière d'être autonome financièrement et, ainsi de n'avoir jamais sollicité de subventions auprès de la ville, à fortiori en ces périodes de vaches maigres. Par contre et malgré nos demandes, nous serions très heureux de pouvoir enfin disposer d'un local, chose dont bénéficient pourtant la plupart des associations aiglonnes.

Cette absence est de plus en plus handicapante pour notre travail. Nos archives sont disséminées chez les uns et les autres, ainsi que notre documentation conséquente, notre bibliothèque et nos dossiers.... Enfin tenir nos réunions sans local en limite la fréquence et nous interdit de tenir une permanence.

Nous vous remercions tous pour votre présence aujourd'hui et, si vous nous le permettez, nous voulons nous souhaiter encore beaucoup de plaisir ensemble pour les 50 prochaines années.

Claudine Mainvoille et Jean-Luc Paulhe, vices présidents